

Placements durables

Démanteler les préjugés, construire la confiance

Les institutions de prévoyance gèrent des actifs volumineux dans le but de garantir les prestations de leurs assurés à longue échéance. Cet horizon long et l'allégeance des dirigeants aux principes de la bonne conduite prédestinent les caisses de pensions aux placements durables.

Les raisons qui peuvent inciter les caisses de pensions à ne pas embrasser les principes du placement durable (voir définition dans l'encadré de la page 44) sont multiples. Souvent, les conseils de fondation boudent les placements durables par crainte de devoir sacrifier en rendement comparé aux placements conventionnels.

Diverses études ainsi que les résultats des caisses de pensions qui ont pris l'engagement de la durabilité prouvent qu'il n'en est rien et que les placements durables évoluent au même pas que le marché global (voir article Müller, page 50). Et pourtant, le scepticisme demeure, ce qui montre bien qu'un grand travail d'éclaircissement et de sensibilisation reste à accomplir au sujet de la durabilité, parce que la durabilité répond à une nécessité économique.

Les investisseurs liés par un devoir de diligence fiduciaire ne peuvent rester insensibles devant les séquelles de la pollution environnementale que de plus en plus d'Etats et d'entreprises paient au prix d'un déclin de leur performance économique. En plaçant leur argent durablement, ils peuvent atteindre leurs objectifs financiers tout en fournissant une contribution essentielle au développement positif de l'économie, de l'environnement et de la société.

Le triangle magique s'applique aussi aux placements durables

En principe, les placements durables obéissent aux mêmes critères classiques que les placements conventionnels. C'est dire qu'un placement durable est aussi et avant tout régi par des impératifs de type

sécurité/risque, attente de bénéfice/rendement et disponibilité/liquidité.

Mais à cela s'associent dans le cas du placement durable des critères d'appréciation écologiques, sociaux et de bonne gouvernance. Il faudra définir au cas par cas quels aspects doivent être pris en compte, puis ancrer ces choix dans la stratégie de placement.

Une palette de stratégies de plus en plus riche

L'éventail des stratégies disponibles pour les placements durables n'a cessé de s'élargir au fil des ans. L'approche initiale consistait à proscrire systématiquement certains placements contraires aux valeurs que l'on s'est fixées (voir aussi l'article Bagutti, page 54). Parmi ces interdits figuraient par exemple les entreprises travaillant dans le domaine de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux de hasard ou de la pornographie. D'autres thèmes ont été mis à l'index depuis tels que l'exploitation des enfants par le travail ou l'expérimentation animale, ainsi que des comportements environnementaux ou sociaux contestables (par exemple l'accaparement des terres, les mines d'or, la spéculation avec les denrées de base, l'exploitation de gisements de pétrole ou de gaz).

Selon le «Rapport sur le marché 2012» publié par le Forum de l'Investissement Durable, la stratégie de l'exclusion est la stratégie de prédilection dans les espaces germanophones, environ 42% des prestataires financiers y implantés la proposent.

Le tri sur la base de normes fonctionne selon le même principe: il consiste à faire systématiquement l'impasse sur

des entreprises ou des pays qui violent les conventions ou les traités officiels (p.ex. le Protocole de Kyoto, la Charte des droits de l'homme, les contrats de non-prolifération d'armes) ou les contournent. Les investisseurs qui optent pour l'une de ces approches ou pour une approche combinée devraient logiquement confier la garde de leurs titres à une banque qui ne participe pas au financement de telles industries, ni n'entretient de relations commerciales avec les pays incriminés.

En bref

- > La mise en œuvre des placements durables peut prendre des formes très variables
- > Ils sont au diapason avec l'horizon long des caisses de pensions
- > Dans un premier temps, on peut mener une enquête auprès des assurés

L'exclusion et le premier de classe en tête du palmarès

Après la stratégie de l'exclusion est venue l'approche du premier de classe qui est aujourd'hui préconisée par environ 40% des prestataires financiers des espaces germanophones, toujours selon le rapport déjà cité.

Cette méthode consiste à choisir dans un secteur donné les entreprises qui présentent le meilleur bilan écologique, social et éthique sur la base des critères de durabilité. Un fabricant d'armes peut y être inclus s'il est exemplaire en matière de conduite de ses effectifs et de l'entreprise et qu'il fabrique en outre ses armes avec un minimum d'énergie et de matériel.

L'approche intégrée

En inversant le tri négatif et partant d'une approche de «premier de classe»,

on a obtenu une approche intégrée qui repose sur l'analyse financière traditionnelle enrichie de critères écologiques et de gouvernance

Cette fois, on part donc d'un tri positif et l'on investit dans des entreprises qui se

Définition de la durabilité

En 1987, la commission mondiale sur l'environnement et le développement mise en place par les Nations Unies (et également connue sous le nom de Commission Brundtland) a publié un rapport sous le titre «Notre avenir à tous» où elle définit le concept de la durabilité. Est réputé durable un développement qui «répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs» (page 51 et 54 du rapport original en anglais).

Transcrite sur le terrain, cette définition signifie que les entreprises devraient veiller à la santé de leurs collaborateurs, leur permettre de couvrir les besoins matériels de base, leur assurer la sécurité, une bonne interaction sociale, ainsi que la liberté des choix et des actions (ce qui suppose une formation). Tout cela à travers une gestion d'entreprise (gouvernance corporative) conforme aux besoins de notre temps. En plus, les activités et les produits de l'entreprise devraient être respectueux de l'environnement et ne pas nuire à la société.

distinguent par leur comportement exemplaire et responsable en matière de politique et de systèmes de gestion de l'environnement, de formation continue et de développement du personnel, ainsi que de création et de conservation d'emplois. Leurs produits apportent une contribution positive dans la perspective de la durabilité et elles pratiquent une politique d'information transparente sur leurs directives en la matière, leurs objectifs et l'atteinte de ces objectifs. L'intégration de critères qui portent aussi sur des développements récents (génie génétique vert ou carburants bio) complète cette approche.

La voie vers un comportement de placement durable

Les institutions de prévoyance qui gèrent leurs capitaux de prévoyance en y intégrant des critères de gouvernance écologiques et sociaux peuvent se positionner de manière crédible en tant qu'investisseurs responsables.

Avant de s'engager dans la voie de la durabilité, il est conseillé de s'entendre d'abord au sein du conseil de fondation sur une compréhension consensuelle de la durabilité. Il va sans dire que dans cette discussion, une institution de prévoyance devra avant tout garder en mémoire sa

mission première qui consiste à défendre au mieux les intérêts de ses assurés actifs et des bénéficiaires de rentes. Il serait donc logique de commencer par consulter les assurés et les rentiers pour savoir si leur priorité est le rendement, indépendamment du type ou de la forme du placement, ou s'ils souhaitent placer leurs capitaux sur la base de critères de durabilité. Les résultats d'un tel sondage pourraient guider l'institution de prévoyance dans son interprétation générale de l'exercice des droits d'actionnaire «dans l'intérêt des assurés» qui est sa tâche inaliénable suite à l'adoption de l'initiative Minder.

Sur cette base, on peut ensuite définir une stratégie de placement adéquate. Si on redoute de passer d'un coup à une stratégie de placement durable, on peut par exemple adopter dans un premier temps une approche Core/Satellite qui alloue 20% de la fortune aux placements intégrant les critères durables. De cette manière, on disposera en même temps d'une base de comparaison directe avec les placements financiers conventionnels. ■

Antoinette Hunziker-Ebnetter

klar, kompetent, praxisorientiert

Fachwörterbuch

für die berufliche Vorsorge